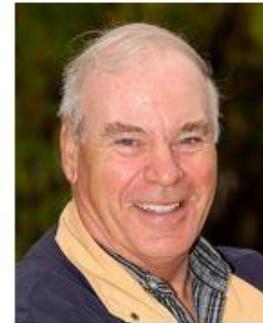


Plan des mesures d'urgence de la Municipalité

Comme toutes les autres municipalités de Charlevoix-Est, Baie-Sainte-Catherine est en train de procéder à une mise à jour importante de son plan des mesures d'urgence. En premier lieu, la version en cours date de plus d'une dizaine d'années et beaucoup des bénévoles qui y étaient inscrits sont maintenant décédés. En deuxième lieu, cette version était nettement insuffisante avec les nouvelles exigences du gouvernement. D'ailleurs, ce dernier obligera toutes les municipalités au cours des prochains mois à faire ce travail de mise à jour.

La Municipalité recherche présentement et de façon active des bénévoles pour pourvoir les différents postes de ce plan. Ne le faites pas pour vous, mais faites-le pour votre communauté! Des questions ou intéressés, ne pas hésiter à prendre contact avec le coordonnateur municipal Stéphane Chagnon au 418-620-5020.

MOT DU MAIRE



Donald Kenny
Maire

Bonjour gens de Baie-Sainte-Catherine,

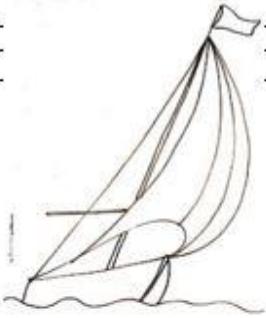
Est-ce que vous êtes tannés de l'hiver? En tout cas, moi je le suis et j'ai bien hâte au retour du printemps! Ceci étant dit, vous avez tous entendu dire que le docteur Gagné était malade. Il se peut même qu'on ne le revoie plus à Baie-Sainte-Catherine. Par contre, je travaille présentement avec le CIUSS de la Capitale-Nationale et le maire de Saint-Siméon pour tenter d'avoir un autre médecin. Le but étant au moins de sauver sa présence deux fois par mois au CLSC du village. Malheureusement, je ne peux pas vous en dire plus à ce sujet puisque moi-même je suis en attente de nouvelles!

Une bonne nouvelle pour changer...ça va nous faire du bien. Le conseiller Monsieur Lionel Fortin et notre employé Madame Mariève Bouchard ont obtenu une subvention d'un montant de 22 000\$ pour aménager et améliorer le local de la FADOQ. Un grand merci à eux pour cette demande de subvention au programme fédéral Nouveaux Horizons. Ne pas oublier que la FADOQ est maintenant au deuxième étage de l'Édifice Albert-Boulianne.

Sur ce, je vous souhaite à tous un beau printemps!

**Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le
3 avril 2017.**





Points saillants de la dernière séance

POINTS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Séance ordinaire du 6 mars 2017

- Autorisation pour le dépôt de la reddition pour l'édition 2016 du Programme d'aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PARRM). Proposée par Monsieur Lionel Fortin;
- Autorisation de déboursé (40,00\$) pour l'achat d'un moniteur d'ordinateur de seconde main pour le serveur municipal. Proposée par Madame Carmen Guérin;
- Appui municipal donné à la Municipalité de Saint-Louis de Gonzague pour une proposition d'amendement des lois québécoises pertinentes afin de permettre la participation des élus aux séances extraordinaires du Conseil municipal par voies électroniques. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Autorisation pour le dépôt d'un mémoire municipal dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité routière de la route 138. Proposée par Monsieur Guillaume Poitras;
- Autorisation pour le dépôt d'une demande municipale dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la route 138 de la Capitale-Nationale. Proposée par Madame Diane Perron;
- Autorisation pour la production de la mise à jour du plan municipal des mesures d'urgence par le coordonnateur aux mesures d'urgence. Proposée par Madame Nancy Harvey.
- Appui municipal à la Société canadienne du cancer pour la tenue du mois de la jonquille avec avril 2017. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Autorisation donnée aux officiers municipaux pour le dépôt de projets MADA (Municipalités Amies des Aînés). Proposée par Madame Diane Perron;
- Octroi de contrat à TECHNO-CONCEPT pour le renouvellement des pancartes de rues selon la soumission déposée (4 000,00\$). Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Autorisation de lancement des procédures pour l'octroi de contrat à une firme spécialisée pour la mesure des débits d'eaux usées aux émissaires. Proposée par Monsieur Guillaume Poitras.
- Autorisation de lancement des procédures pour l'octroi de contrat à une firme spécialisée pour l'inspection des conduites d'eau potable et des eaux usées. Proposée par Madame Carmen Guérin.

(À suivre) →



Points saillants de la dernière séance (suite)

POINTS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE (SUITE)

Séance ordinaire du 6 mars 2017

- Octroi de contrat à ENVIROSERVICES pour la mesure des débits d'eaux usées aux émissaires municipaux pour la somme de 10 575,00\$. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Autorisation de déboursé (938,00\$) pour la facture annuelle du Réseau BIBLIO pour le soutien au fonctionnement de la bibliothèque municipale Ali-baba. Proposée par Madame Diane Perron; et
- Autorisation de déboursé pour l'achat de nouvelles tables pliantes ou des matériaux bruts pour les construire pour la Salle Henri-Paul-Chamberland lorsque ceux-ci seront en solde. Proposée par Monsieur Guillaume Poitras.

LA MRC ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN BREF...



*** IDÉAL POUR CEUX QUI VEULENT AMÉLIORER LEUR EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ***



Pour les citoyens qui désirent faire du compostage à la maison, la MRC de Charlevoix-Est offre aux citoyens des composteurs domestiques pour seulement 25,00\$ taxes incluses. Des bacs à table sont aussi disponibles au coût de 5,00\$. Dans un avenir rapproché, la collecte porte-à-porte des matières compostables sera implantée sur notre territoire avec des nouveaux bacs de couleur brune. Plus de détails sont disponibles sur le site mescollectes.ca de la MRC de Charlevoix-Est.

Le réseau est maintenant complété avec celui permanent à Clermont et deux saisonniers à La Malbaie et à Saint-Siméon. Ce réseau permet aux citoyens de se départir des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des déchets et de matières recyclables. Plus de détails sont disponibles sur le site mescollectes.ca de la MRC de Charlevoix-Est.



Écocentre – Saint-Siméon

La prochaine séance publique du Conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est se tiendra le 25 avril prochain à 16h au 172 boul. Notre-Dame à Clermont.



COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE

JEUDI 6 ET 20 AVRIL 2017



Petit chemin Fleuve et Fjord : il ne manque que le coup de départ !

Il aura fallu un an pour rallier tous les partenaires autour du projet de promenade en rive à Baie-Sainte-Catherine, pour dessiner un nouveau tracé moins contraignant et mieux ancré au noyau villageois, pour en préciser les coûts de réalisation, pour établir un montage financier crédible et pour en définir les phases de réalisation à la satisfaction des principaux bailleurs de fonds pressentis. Aujourd'hui, tout y est, et même l'appel d'offres pour la production des plans et devis est fin prêt; il ne manque que le coup de départ, un signal des deux gouvernements supérieurs qui tardent à se mouiller.

Pourtant, l'arrimage de la promenade avec Pointe-aux-Alouettes, l'accueil des visiteurs au cœur du village, l'intégration du quai des croisières et du site de Pointe-Noire, l'appui « sans réserve » de la Communauté Essipit, ainsi que le support de *petit chemin Fleuve et Fjord* aux activités économiques des croisières fluviales répondent à tous les impératifs de la *Stratégie maritime* du gouvernement du Québec et à ceux de Développement Économique Canada chez qui des demandes de subvention totalisant 870 000 \$ ont été déposées. De surcroît, la porte du fjord, en plein cœur du parc marin Saguenay - Saint-Laurent, est ni plus ni moins l'« épicentre » géographique de la *Stratégie maritime* que le gouvernement du Québec brandit fièrement pour stimuler le développement économique régional, tandis que, du côté fédéral, l'Agence Parcs Canada compte sur le passage de la promenade pour désenclaver son quai trop à l'étroit ainsi que le Centre d'interprétation et d'observation de Pointe-Noire.

Pour l'instant, malgré ce coup d'envoi qui se fait toujours attendre, nous aurons du moins convaincu nos partenaires de relocaliser à Pointe-aux-Alouettes la sculpture et la plaque de commémoration de la Grande Alliance. L'espace libéré pourra ainsi recevoir le Relais d'informations touristiques pour accueillir les visiteurs au cœur de Baie-Sainte-Catherine.

CAPSULE CLIN D'ŒIL SUR LA SÉCURITÉ CIVILE



SAVIEZ-VOUS qu'un plan des mesures d'urgence est un document prévoyant des réponses et des actions d'une communauté au complet face à un éventail de situations catastrophiques?

SAVIEZ-VOUS que les différents postes à pourvoir sont des postes bénévoles qui ne demandent vraiment pas nécessairement un diplôme spécialisé?

SAVIEZ-VOUS que les citoyens peuvent réaliser leur propre plan des mesures d'urgence pour la maison?

SAVIEZ-VOUS que le plan pour la maison implique également d'avoir de quoi vous nourrir, vous chauffer et vous éclairer pour au moins 3 jours si le village est complètement paralysé ou fermé?

SAVIEZ-VOUS qu'un bon plan des mesures d'urgence implique la participation de plusieurs personnes et non pas uniquement du coordonnateur qui est à BSC le directeur-général municipal?

Un intérêt ou d'autres questions, ne pas hésiter à venir nous voir au bureau municipal!



LA PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE POUR L'EAU POTABLE!

L'eau est sans contredit l'enjeu vital du 21^e siècle. Qu'elle soit utilisée pour la consommation à la maison, pour l'agriculture, la production d'énergie, les transports ou les loisirs, sa valeur est inestimable. De plus, sa répartition inégale sur la surface de la planète en fait une ressource de plus en plus convoitée.

- Au Québec, l'eau douce occupe près de 10 % du territoire;
- Le Québec dispose de 3 % des eaux douces renouvelables de la planète;
- Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. En 2006, la production d'eau potable était de 35 % plus élevée que la moyenne canadienne.

La proximité et l'abondance de l'eau chez nous font croire que la ressource est inépuisable et gratuite. Mais attention!

UNE CONSOMMATION EXCESSIVE

Les Québécois sont parmi les champions mondiaux de la surconsommation d'eau et les Baie-Catherinois ne font pas exception à la règle. Notre consommation moyenne dépasse même du double la référence gouvernementale.

Les données municipales nous montrent aussi que la consommation explose durant la saison hivernale. Il y aurait alors autant de consommation d'eau au mois de janvier et février qu'aux mois d'août et septembre durant le moment fort de la saison touristique. À ce propos, la Municipalité procédera dans les prochains mois à une enquête exhaustive pour comprendre cette surconsommation. Cette connaissance nous permettra par la suite de corriger le tir avec la pose de compteurs d'eau dans les principaux lieux jugés comme étant de grands consommateurs.

POURQUOI RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU POTABLE?

- Pour réduire la demande faite au réseau de distribution municipale.
- Pour éviter le gaspillage d'une ressource naturelle essentielle à la vie.
- Pour faire des économies collectives parce que ce sont vos taxes municipales qui la payent cette eau traitée.

COMMENT RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU POTABLE?

- En s'assurant que nos électroménagers tels que la laveuse ou le lave-vaisselle fonctionnent lorsqu'ils sont à pleine capacité et en ne laissant pas couler l'eau durant le lavage de vaisselle ou le brossage des dents.
- En s'assurant de bien étancher les fuites d'eau dans les robinets de la maison.
- En n'utilisant pas l'eau potable pour arroser son asphalte (*interdit avec le règlement 156-15*).
- De ne pas laisser l'eau couler à l'intérieur d'une maison durant l'hiver sous prétexte d'empêcher le gel (*interdit avec le règlement 156-15*).
- Optez pour un bac de récupération d'eau de pluie et un pistolet pour votre arrosage extérieur.

Carte sur table avec les Mots-zuss

ÉLECTION MUNICIPALES BSC 2017 – LA PRÉPARATION COMMENCE...



Voici un communiqué de presse du Directeur général des élections du Québec :

À tous les intéressés par les prochaines élections du 5 novembre prochain :

Choix d'un poste

Une personne peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil d'une municipalité.

Conditions d'admission

Pour ce faire, lors d'une élection générale, elle doit avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins 12 mois, le 1er septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale ou, dans le cas d'une élection partielle, au moins 12 mois à la date de la publication de l'avis d'élection.

Formulaire à obtenir

On pourra se procurer le formulaire de déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité.

Regroupement permis

Dans le cas des municipalités assujetties au financement des partis politiques (municipalités de 5 000 habitants ou plus), les candidats peuvent être regroupés en partis autorisés. Pour ce qui est des autres municipalités, les candidats peuvent former des équipes reconnues par le président d'élection.

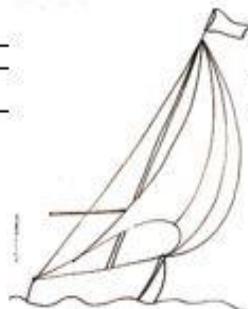
Période pour déposer sa candidature

La période pendant laquelle une personne peut déposer sa déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés, au bureau du président d'élection, débute le 44e jour et se termine à 16 h 30 le 30e jour précédant celui qui a été fixé pour le scrutin. Cependant, il est préférable de vérifier les jours et les heures d'ouverture du bureau de votre président d'élection.

Pour en savoir plus

Les personnes qui désirent obtenir plus d'information sur l'autorisation des candidats indépendants et des partis politiques peuvent consulter le site Web du DGEQ à electionsquebec.qc.ca.

Dans les prochains mois, la Municipalité procédera à l'embauche de personnel électoral sous la responsabilité du président local des élections, soit le directeur-général / secrétaire-trésorier. Vous êtes intéressés et vous n'avez pas l'intention de vous présenter à un poste électif, surveillez les annonces municipales dans le courant de la saison estivale. Des vidéos d'explication sur les élections sont aussi disponibles sur le site Internet municipal à www.baiestecatherine.com.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte à tous les mardi de 13h à 16h.

Nos bibliothécaires se feront un plaisir de vous guider dans votre quête d'aventure littéraire les plus rocambolesques désirée par votre imagination.

Des questions ou des commentaires, ne pas hésiter à les rejoindre au 418-620-5020 poste 5880.

Loisirs et culture TOUJOURS EN COMPAGNIE



L'invincible (par Diane Perron-Boulianne)

Dans une grosse épinette majestueuse, une petite boule de plumes, ressemblait à du velours, était recroquevillé sur une branche près du tronc. Son chapeau noir bien campé sur ses petits yeux pétillants, la mésange regardait passer la tourmente de l'hiver.

Vêtue de blanc, de beige, de gris et de noir, elle a des pattes aussi petites que des brindilles.

J'avais installé une mangeoire pour la nourrir et elle, me nourrissait de courage. Nous passions elle et moi presque toute les saisons ensemble.

Elle pourrait comme la grosse bernache ou la délicieuse oie blanche, passer l'hiver dans les pays plus chauds, pour se faire griller les plumes. Mais non! Elle reste avec nous à endurer le froid. Elle a juste à gonfler ses plumes et cela la garde au chaud.

Parmi ses prédateurs, il y a un gros chat tigré jaune, de ses yeux fauves attend son heure, pour en faire son festin. Ainsi en a décidé la nature.

Que j'admire les oiseaux! Pouvoir voler comme eux sans avoir de frontières. Quitter la terre où nos pieds semblent si pesants quelques fois, nos horizons si peu étendu, nos libertés tellement petites.

L'insouciance que la mésange et ces congénères possèdent, est un don, c'est simplement avoir foi en la vie. Ne jamais penser à la mort, ni à la maladie.

Tchick a di di di, les mésanges remercient les mains qui les nourrissent!